

9th Africa Think Tank Summit



9^{ème} SOMMET DES THINK TANKS D'AFRIQUE

THÈME

« Relier les preuves, les politiques et les pratiques pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) »

NOTE CONCEPTUELLE



Contenu

3	1. Contexte
5	2. Enjeux clés de la ZLECAf
5	2.1 Bref aperçu des impacts de la mise en œuvre de la ZLECAf
6	2.2 Quelques défis clés dans la mise en œuvre de la ZLECAf
8	3. Relier les preuves, les politiques et les pratiques pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf
9	4. Objectifs
10	5. Sous-thèmes de discussion
11	6. Format
12	7. Extrants et résultats attendus
13	8. Lieu et date
13	9. Public cible
13	10. Contacts

1 Contexte



L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a été signé en mars 2018 et est entré en vigueur en mai 2019. Cependant, la négociation dans le cadre du nouvel accord a commencé le 1er janvier 2021. En septembre 2023, 54 des 55 États membres de l'Union africaine avaient signé l'Accord et 47 l'avaient ratifié¹. L'objectif principal de la ZLECAf est de créer un marché unique des biens et services facilité par la circulation des personnes afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain². La ZLECAf cible un marché de 1,2 milliard de personnes représentant 2,5 billions de dollars US de PIB cumulé³. La ZLECAf est mise en œuvre pour remédier à la faible performance des pays africains en termes de commerce intra-africain qui peine à évoluer par rapport à l'Europe et à l'Amérique, même si certains progrès ont été enregistrés.

1. <https://au-afcfta.org/about/> (Date de consultation : 5 septembre 2023)

2. https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_en.pdf, (Date de consultation : 15/05/2023)

3. FMI. 2019. Perspectives économiques régionales. Afrique subsaharienne : reprise dans un contexte d'incertitude élevée. Washington, DC: FMI.



Au niveau mondial, la part du commerce africain est estimée en 2019 à 2,8% du commerce mondial⁴.

Selon le Fonds monétaire international (FMI, 2019)⁵, le commerce africain a évolué au cours de la période 1991-2017. En effet, l'ouverture commerciale de l'Afrique est passée d'environ 53% (1991) à 67% (2017) du produit intérieur brut (PIB), soit une augmentation de 14% du PIB. Ainsi, les importations et exportations totales de services ont plus que triplé au cours de la période, passant de 27 milliards de dollars US à 90 milliards de dollars US pour les importations et de 20 milliards de dollars US à 89 milliards de dollars US pour les exportations. Le commerce intra-régional est passé de 5% (1990) à 12% (2017) des importations africaines totales. En termes d'exportations en 2017, selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED, 2019)⁶, la part des exportations intra-régionales dans les exportations totales est de 16,6% en Afrique, contre 68,1% en Europe, 59,4% en Asie, 55% en Amérique et 7% en Océanie.

Les données sur les échanges intracommunautaires montrent que certaines régions d'Afrique sont plus intégrées que d'autres. La part du commerce intracommunautaire en 2016 dans le commerce total africain est de 84,9% dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), 59,5% dans le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), 58,4% dans la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), 56,7% dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), 51,8% dans l'Union du Maghreb arabe (UMA), 49,0 % à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), 48,3 % à la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE)

4. <https://unctad.org/fr/press-material/faits-et-figures-6#:~:text=In%202019%2C%20l'Afrique%20repr%C3%A9sentait,4%25%20du%20commerce%20continental%20total>. (Date de consultation : le 16 mai 2023).

5. FMI. 2019.

6. CNUCED. 2019. Rapport sur le développement économique en Afrique 2019 : Règles d'origine pour l'amélioration de la Commerce africain. Genève: CNUCED. https://unctad.org/system/files/official-document/aldcafrica2019_fr.pdf (Date de consultation : 16 mai 2023).

7. CNUCED. 2019. Rapport sur le développement économique en Afrique 2019 : Made in Africa-Rules of Origin, un tremplin pour le commerce intra-africain. Genève: CNUCED.

et 17,7 % à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)⁷. Les principaux produits d'exportation enregistrés en moyenne entre 2014 et 2016 sont des produits minéraux. Ils sont estimés à 33% des exportations intra-africaines et à 50% des exportations africaines vers le reste du monde. C'est une illustration d'un manque ou d'un faible niveau d'industrialisation en Afrique.

Face à la faible performance des indicateurs commerciaux depuis plus de deux décennies, la ZLECAf risque de ne pas être en mesure de promouvoir une véritable intégration économique et une transformation socio-économique si la mise en œuvre n'est pas prise au sérieux. Bien que la ZLECAf soit très prometteuse pour le développement économique de l'Afrique, son succès dépend de sa mise en œuvre efficace. Dans ce contexte, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine a adopté le thème de l'année 2023 de l'Union africaine comme année de « **l'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf** ». En éliminant les obstacles au commerce, en favorisant l'intégration régionale, en promouvant la diversification économique et en attirant les investissements, la mise en œuvre peut libérer le plein potentiel de la ZLECAf et stimuler une croissance économique durable et inclusive sur tout le continent. Cependant, les preuves, les données, les politiques et les pratiques constituent la base d'une mise en œuvre réussie de la ZLECAf. Elles permettent une prise de décision éclairée, de formuler, suivre et évaluer des politiques, d'engager les parties prenantes, de relever les défis et de promouvoir une culture de l'apprentissage. En s'appuyant sur des preuves et des données, les décideurs peuvent naviguer dans les complexités de l'intégration commerciale, optimiser l'allocation des ressources et veiller à ce que la mise en œuvre de la ZLECAf apporte les avantages économiques et sociaux escomptés pour les pays africains. Des acteurs clés, tels que les think tanks africains, jouent un rôle important dans le soutien à la mise en œuvre de la ZLECAf en utilisant des preuves dans les politiques et les pratiques. En tant qu'acteurs de premier plan ayant une expertise et une expérience dans la recherche sur les politiques, le plaidoyer, les conseils et le renforcement des capacités, les think tanks africains ont un rôle important à jouer dans l'élaboration des politiques publiques pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf.

2. Enjeux clés de la ZLECAf



2.1 BREF APERÇU DES IMPACTS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAf

Les gains les plus importants attendus de la ZLECAf sont la réduction des barrières non tarifaires et la facilitation des échanges en raison du niveau élevé des indicateurs qui leur sont associés. À cette fin, la ZLECAf exige des pays membres qu'ils éliminent progressivement les droits de douane sur au moins 97% des lignes tarifaires, représentant 90% des importations intra-africaines⁸. La suppression des droits de douane aura des effets positifs sur les indicateurs macroéconomiques tels que la pauvreté, l'emploi, les revenus, l'investissement, la compétitivité, etc.

La Banque mondiale⁹ montre que d'ici 2035, la ZLECAf pourrait faciliter la réduction de l'extrême pauvreté de 30 millions d'habitants et augmenter les revenus de 68 millions d'autres personnes qui vivent avec moins de 5,50 dollars US par jour. Selon la même étude, les gains de revenu réel découlant de la mise en œuvre de l'accord pourraient augmenter de 7%, soit près de 450 milliards de dollars US d'ici 2035, tout en ajoutant 76 milliards de dollars US aux revenus du reste du monde. Sur les 450 milliards de dollars US, 292 milliards de dollars US proviendraient du renforcement des mesures de facilitation des échanges visant à éliminer les obstacles bureaucratiques et à simplifier les procédures douanières. Les salaires connaîtront une croissance importante tant pour les femmes (+10,5 %) que pour les hommes (+9,9 %). De même, en termes de qualité de la main-d'œuvre, les travailleurs non qualifiés verront leurs revenus augmenter de 10,3% et les travailleurs qualifiés de 9,8%.

8. Lo, M., et A. Sy. 2022. Défis, opportunités, impacts et facteurs de succès de la ZLECA. Policy Center for the New South Rabat, Maroc. https://www.policycenter.ma/sites/default/files/2022-09/PP_13-22_Moubarack%20Lo.pdf (Date de consultation : 17/05/2023).

9. Banque mondiale. 2020. La Zone de libre-échange continentale africaine : effets économiques et distributifs. © Washington, DC: Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/34139> Licence: CC BY 3.0 IGO.

Les données montrent également que d'ici 2035, le volume des exportations totales augmenterait de près de 29 % par rapport au niveau actuel (16,6 % en 2023). Les exportations intracontinentales augmenteraient de plus de 81%, tandis que les exportations vers les pays non africains augmenteraient de 19%. Les recettes d'exportation totales attendues d'ici 2035 s'élèvent à 2,5 billions de dollars US, dont les produits manufacturés dominant et sont évalués à 823 milliards de dollars US, 690 milliards de dollars US pour les ressources naturelles, 191 milliards de dollars US pour l'agriculture et les 256 milliards de dollars US restants pour les services. Sur la croissance totale des exportations de 560 milliards de dollars US, l'augmentation des exportations de produits manufacturés représente environ 506 milliards de dollars US, une augmentation de 220 milliards de dollars US en Afrique et de 286 milliards de dollars US dans le reste du monde.

La ZLECAf représente une réelle opportunité de stimuler la croissance économique, de réduire la pauvreté et d'élargir l'inclusion économique. Tout comme la ZLECAf offre de nombreuses opportunités en termes de marchés plus vastes, d'efficacité et de concurrence accrues, de bien-être accru, de niveau plus élevé de commerce intra-africain et de diversification des produits, sa mise en œuvre effective devrait prendre en compte les principaux défis identifiés.

2.2 QUELQUES DÉFIS CLÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF



Questions politiques et sécuritaires.

Bien que la ZLECAf accorde une attention particulière à l'Afrique en tant que continent, la mise en œuvre se fera au niveau national¹⁰. Cependant, les politiques ont un rôle crucial à jouer pour une mise en œuvre réussie. Cela nécessite une volonté politique au niveau des chefs d'État dans l'élaboration et la mise en œuvre effective des politiques nationales liées à la mise en œuvre de la ZLECAf. Les politiques jouent un rôle crucial pour stimuler l'investissement du secteur privé dans le commerce, et leur prévisibilité est un facteur clé dans la création d'un environnement favorable à l'investissement. Lorsque les politiques liées au commerce sont claires, cohérentes et transparentes, elles offrent une certitude et réduisent les risques pour les participants du secteur privé, les encourageant à investir et à s'engager dans le commerce international, soutenant ainsi la mise en œuvre de la ZLECAf. En outre, la paix, la sécurité et la stabilité politique dans les pays africains sont des conditions nécessaires à la mise en œuvre de la ZLECAf. L'insécurité et le terrorisme qui règnent dans certaines régions doivent être résolus pour promouvoir la libre circulation des biens, des services et des personnes promise par la ZLECAf.



Défis en matière d'infrastructure.

Sur le plan économique, pour que les pays africains puissent tirer pleinement parti de la ZLECAf et être compétitifs à l'échelle mondiale, ils doivent investir davantage dans les infrastructures essentielles en promouvant l'innovation et la technologie. En effet, le continent africain souffre grandement d'un déficit en termes d'infrastructures pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf. Selon les conclusions du Forum des affaires de la ZLECAf (2023)¹¹, l'Afrique doit améliorer ces infrastructures avec un niveau d'investissement allant de 130 à 170 milliards de dollars US par an. En 2023, le déficit de financement s'élève entre 68 et 108 milliards de dollars US, ce qui signifie que seulement environ 34% de la population a accès à l'électricité et que 40% vivent à plus de 5 km de la route. Ces défis augmentent les coûts logistiques qui pourraient représenter jusqu'à 40% du coût des échanges de marchandises entre les pays africains.



10. PNUD. 2020. Avenir de la ZLECA pour les femmes et les jeunes. https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/africa/AfCF-TA-report-02_24.21-FR.pdf (Date de consultation : 17/05/2023).

11. Le Forum des affaires de la ZLECA s'est tenu du 16 au 18 avril 2023 au Centre international des congrès du Cap en Afrique du Sud. <https://au-afcfta.org/wp-content/uploads/2023/03/MEDIA-ADVISORY-ENGLISH.pdf> <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/mai-2023/zlecaf-sai-sir-les-opportunit%C3%A9s-pour-une-afrique-prosp%C3%A8re> (Date de consultation : 17/05/2023)

Fracture numérique.



Avec la mondialisation, le défi de la politique commerciale numérique doit être résolu. La numérisation accélère la connectivité de l'Afrique au reste du monde. Elle permettra d'accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf, mais le cadre institutionnel et réglementaire n'est pas encore effectif. En outre, une politique commerciale numérique commune doit être explorée pour protéger les Africains. Bien qu'actuellement, certains pays (tels que l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Sénégal et le Kenya) aient commencé à mettre en place des politiques commerciales numériques, il est nécessaire d'harmoniser au niveau continental dans le cadre de la ZLECAf pour faciliter la coordination¹².

Engagement du secteur privé.



L'engagement du secteur privé, y compris les petites et moyennes entreprises (PME), est crucial pour le succès de la ZLECAf. Les PME sont souvent confrontées à des obstacles au commerce, à un accès limité au financement et à une information inadéquate sur les marchés. Une connaissance limitée des procédures commerciales, des prescriptions en matière d'accès aux marchés et du potentiel d'expansion sur de nouveaux marchés peut entraver la participation du secteur privé. Les PME sont souvent confrontées à des contraintes en termes de capacités de production, de normes de qualité, d'adoption de technologies et d'accès au financement. Les cadres réglementaires complexes et lourds, y compris les procédures douanières, les exigences en matière de licences et les processus de documentation, peuvent poser des défis aux entreprises, en particulier aux PME. Le manque d'accès à des produits de crédit et d'assurance abordables pour les transactions commerciales peut entraver la capacité des entreprises à saisir de nouveaux débouchés commerciaux. La prévalence des opérations informelles et non structurées pose des défis importants au secteur privé et nécessite une attention particulière dans la collecte de données probantes et la formulation des politiques. Près de 83 % de l'emploi en Afrique et 85 % en Afrique subsaharienne sont informels¹³. Le secteur informel en Afrique représente une part importante de l'activité économique, avec un grand nombre d'entreprises opérant en dehors des cadres réglementaires formels. Ces entreprises se heurtent souvent à des obstacles pour accéder au financement formel, à la technologie, aux marchés et aux autres ressources nécessaires à la croissance et à la compétitivité. L'absence de formalisation limite leur capacité à s'engager efficacement dans le commerce transfrontalier. La nature informelle du secteur privé africain limite considérablement sa pleine participation au commerce. Pour s'attaquer à ce problème, il faut adopter une approche globale englobant des réformes politiques, des méthodes améliorées de collecte de données et des interventions ciblées pour favoriser la formalisation et l'intégration dans les chaînes de valeur formelles.

Capacité institutionnelle et de coordination.



La mise en œuvre de la ZLECAf nécessite une forte capacité institutionnelle aux niveaux national et régional. De nombreux pays africains doivent renforcer leurs institutions liées au commerce, y compris les administrations douanières, les organismes de normalisation et les organismes de réglementation. En outre, le manque d'harmonisation des réglementations entre les pays et les régions crée des obstacles au commerce et à l'investissement. Des cadres réglementaires, des procédures douanières et des normes divergents augmentent les coûts de transaction, créent de l'incertitude et entravent la fluidité de la circulation transfrontalière des biens et des services. Cette fragmentation limite l'accès aux marchés, réduit la compétitivité et décourage l'engagement du secteur privé dans le commerce transfrontalier. La coordination des actions et des politiques entre les États membres et les communautés économiques régionales est essentielle, mais peut être difficile. Les pays africains varient considérablement en termes de capacité institutionnelle, de ressources et de niveaux de développement. Certains pays peuvent avoir des institutions plus fortes et une meilleure capacité à mettre en œuvre la ZLECAf, tandis que d'autres peuvent rencontrer des difficultés en raison de ressources ou d'expertise limitées. Il est essentiel de combler le fossé des capacités entre les États membres pour assurer une participation équitable et un partage des avantages.

12. Tavengerwei, R., Mumbo, V. et Kira, B. (2022). Considérations à l'approche des négociations de la phase II de la ZLECA: défis de la politique commerciale numérique dans quatre pays d'Afrique subsaharienne. Digital Pathways at Oxford Paper Series, n° 16. Oxford, Royaume-Uni. https://www.bsg.ox.ac.uk/sites/default/files/2022-03/Commerce%20nume%CC%81rique%20ZLECAf_FR.pdf

13. OIT, CUA et PNUD. 2022. L'économie informelle en Afrique : quelle voie à suivre ? Rendre les politiques réactives, inclusives et durables. Organisation internationale du Travail (OIT).

3. Relier les preuves, les politiques et les pratiques pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf



Pour relever les principaux défis et accélérer la mise en œuvre conformément au thème de l'Union africaine de l'année 2023 en tant qu'année de « **l'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf** », il est essentiel de relier les preuves, les politiques et les pratiques. Cela permettra une prise de décision éclairée, favorisera la coordination et facilitera l'apprentissage des meilleures pratiques, conduisant finalement à une mise en œuvre plus réussie et plus percutante de la ZLECAf.

Les politiques et les pratiques liées à la mise en œuvre de la ZLECAf devraient être éclairées par des preuves et des analyses solides. Cela comprend la réalisation de recherches, la collecte de données et l'évaluation des impacts potentiels de diverses options stratégiques. Les données probantes peuvent aider à identifier les secteurs prioritaires, les structures commerciales et les défis potentiels, ce qui permet aux décideurs de prendre des décisions éclairées et de concevoir des stratégies efficaces. En outre, les politiques jouent un rôle central dans l'orientation de la mise en œuvre de la ZLECAf. Les données probantes jouent également un rôle crucial pour permettre au secteur privé de prendre des décisions d'investissement éclairées et opportunes. L'accès à des données fiables et à jour aide les entreprises à apprécier les opportunités de marché, à évaluer les risques et à comprendre les retours sur investissement potentiels. Il fournit l'information nécessaire à la planification stratégique et à l'affectation des ressources. Il est essentiel d'élaborer des politiques qui s'alignent sur les objectifs de la ZLECAf et soutiennent son bon fonctionnement.

Des informations fondées sur des données probantes peuvent aider les décideurs à comprendre les implications potentielles des différents choix politiques et à élaborer des cadres politiques cohérents et intégrés. Le partage des connaissances et des expériences entre les États membres peut faciliter

l'apprentissage et soutenir l'adoption de politiques et de pratiques efficaces. La mise en place de plateformes public-privé inclusives de dialogue et de consultation peut faciliter l'échange d'idées, d'expériences et de meilleures pratiques. Ces partenariats peuvent aider à trouver des solutions pratiques, à relever les défis et à stimuler l'innovation dans les politiques et les pratiques liées au commerce.

Dans ce contexte, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), sous la direction de la République de Zambie, à travers le Réseau des Think Tanks d'Afrique (ATTN) et le ministère du Commerce et de l'Industrie (MCTI) de Zambie, organise le Sommet des think tanks d'Afrique 2023 (la 9ème édition) pour contribuer à la mise en œuvre effective de la ZLECAf. Le thème proposé est « **Relier les preuves, les politiques et les pratiques pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine** ». L'événement est soutenu par la Fondation William et Flora Hewlett et la Fondation Visa et sera co-organisé avec le Secrétariat du Réseau régional des instituts de recherche en politiques agricoles (ReNAPRI), l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) et le Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA).

4. Objectifs

L'objectif principal du 9ème Sommet des think tanks d'Afrique est de réunir des chercheurs, des décideurs, des praticiens (y compris le secteur privé) et des parties prenantes de toute l'Afrique pour délibérer sur le rôle essentiel des preuves, des politiques et des pratiques dans le soutien de la mise en œuvre efficace de l'Accord de la ZLECAf. Le Sommet offre une plate-forme unique pour partager des idées et des expériences et concevoir des recommandations réalisables sur ce qui fonctionne et ce qui doit changer dans l'approche de l'Afrique pour la mise en œuvre de la ZLECAf. Les participants discuteront en particulier des capacités nécessaires pour accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf et de la manière dont elle se traduit par la mise en œuvre de politiques et d'actions saines aux niveaux régional et national qui peuvent garantir le développement durable en Afrique.

Les think tanks et d'autres parties prenantes, y compris les décideurs, les représentants du secteur privé, les chercheurs, les représentants d'organisations de la société civile et les praticiens du développement, partageront des idées et des expériences sur les diverses interventions autour de la mise en œuvre de la ZLECAf. Les participants formuleront des recommandations concrètes sur les options et les approches pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf.



LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU SOMMET DES THINK TANKS D'AFRIQUE 2023 SONT LES SUIVANTS :



examiner l'état de la mise en œuvre de la ZLECAf aux niveaux national et continental



analyser les déficits en matière de données et de preuves et sensibiliser sur ces aspects pour soutenir la mise en œuvre réussie et efficace de la ZLECAf



partager les expériences et les rôles des think tanks pour améliorer l'utilisation des données probantes, des pratiques et des politiques dans la mise en œuvre de la ZLECAf



identifier les principaux défis en matière de capacités et de compétences techniques auxquels sont confrontés les institutions et les acteurs essentiels qui pourraient compromettre la mise en œuvre de la ZLECAf



partager les expériences sur les solutions pratiques disponibles pour s'assurer que les défis de renforcement des capacités auxquels sont confrontés les acteurs clés vis-à-vis de la ZLECAf sont abordés



proposer des actions spécifiques pour s'assurer que le secteur privé est pleinement capable de conduire la ZLECAf et de bénéficier de sa mise en œuvre réussie



proposer une coalition de think tanks et de partenaires pour mener des interventions spécifiques afin de renforcer les efforts de mise en œuvre de la ZLECAf

5. Sous-thèmes de discussion



Conformément au thème général « **Relier les preuves, les politiques et les pratiques pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine** » et les objectifs du Sommet, les sujets/questions et les questions d'orientation suivants sont suggérés pour une exploration plus approfondie :

(1) Comprendre la Zone de libre-échange continentale africaine pour éclairer la formulation de politiques fondées sur des données probantes.

Les questions clés sont les suivantes : (a) Comment l'agenda continental est-il mis en œuvre aux niveaux régional et national ? (b) Qu'est-ce qui fonctionne et qu'est-ce qui doit changer dans l'approche de mise en œuvre de la ZLECAf ? (c) Quelles sont les opportunités/potentiels pour accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf ? (d) Quels sont les efforts déployés et les différentes initiatives au niveau national pour la mise en œuvre de la ZLECAf ?

(2) Données et preuves pour la mise en œuvre de la ZLECAf - que savons-nous, que ne savons-nous pas et que voudrions-nous savoir pour accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf ?

Les questions clés sont les suivantes : (a) Quelles données et preuves existent pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf ? (b) Quels sont les besoins exprimés en termes de données et de preuves pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf ? (c) Comment les États membres peuvent-ils améliorer les mécanismes de collecte de données et de communication pour faciliter le suivi et l'évaluation de l'impact de la ZLECAf ?

(3) Contribution des think tanks pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf.

a) Quelle a été l'expérience des think tanks pour informer et orienter le débat public sur la mise en œuvre de la ZLECAf ? b) Quels sont les principaux enseignements que l'on peut tirer d'autres pays en dehors de l'Afrique et qui peuvent être adaptés au contexte africain pour améliorer l'adoption et l'utilisation des résultats de la recherche sur les accords de libre-échange ? (c) Quels rôles les think tanks peuvent-ils jouer pour aider les principales parties prenantes (gouvernement, secteur

privé, PME et OSC) à relever les défis liés à la mise en œuvre de la ZLECAf ? (d) Comment les think tanks peuvent-ils être mieux soutenus pour jouer leur rôle dans la mise en œuvre de la ZLECAf ?

(4) Renforcer les capacités et les compétences essentielles nécessaires à la mise en œuvre de la ZLECAf.

(a) Quels sont les défis de capacité auxquels sont confrontés les gouvernements, le secteur privé (y compris les PME) et les OSC pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf ? (b) Quelles sont les options disponibles pour relever les défis identifiés ? (c) Quelles ont été les expériences des pays en matière de renforcement des capacités ? (d) Comment ces capacités peuvent-elles être développées, conservées et maintenues dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf ?

(5) Partenariats et mécanismes de coordination pour soutenir la ZLECAf.

(a) Quelles sont les plates-formes existantes sur les initiatives de mise en œuvre de la ZLECAf où l'on peut facilement identifier qui fait quoi pour éviter les doubles emplois ; et identifier les partenaires potentiels ? (b) Quels mécanismes de coordination sont nécessaires pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf ? (c) Quels types de partenariats peuvent être mis à profit lors du Sommet des think tanks africains pour soutenir l'élaboration d'un programme complet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la ZLECAf, et quel rôle chaque partie prenante/partenaire peut-elle jouer dans le processus ? (d) Quelles mesures immédiates chaque partie prenante devrait-elle prendre pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf ?

6. Format

Le Sommet des think tanks d'Afrique 2023 vise à maximiser l'interaction entre les participants afin de permettre une exploration plus approfondie des problèmes et le partage des connaissances et des expériences par les principales parties prenantes à travers :



Exposition.

Une journée sera consacrée à la mise en relation avec une gamme de fournisseurs de produits et de services de premier plan et des centaines d'autres participants.



Discours liminaires.

D'éminents experts et décideurs feront des exposés liminaires sur les dimensions critiques des objectifs du Sommet.



Tables rondes, débats en panel et séances plénières.

Les sessions exploreront des sujets spécifiques dans des domaines thématiques clés conçus pour répondre aux différents objectifs du Sommet.



Séances en petits groupes et événements parallèles.

Ces séances sont conçues pour explorer des questions spécifiques plus en détail et en profondeur. Ils permettent également aux partenaires de discuter de questions spécifiques, telles que les types d'institutions qui seront nécessaires à l'avenir pour gérer efficacement la mise en œuvre de la ZLECAf.



Séances interactives.

Les séances sont organisées de manière que tous les participants contribuent aux délibérations.



7. Résultats attendus

Les résultats attendus du Sommet des think tanks d'Afrique 2023 sont les suivants : (1) Communiqué du Sommet ; 2) Rapport du Sommet ; (3) Bulletin d'information du Sommet ; et (4) reportages/articles de presse.

LE SOMMET DES THINK TANKS D'AFRIQUE 2023 DEVRAIT GÉNÉRER LES RÉSULTATS SUIVANTS :



Amélioration de la compréhension et de l'engagement à contribuer à la mise en œuvre de la ZLECAf.



Présentation d'initiatives et d'interventions continentales, régionales et nationales visant à favoriser la mise en œuvre de la ZLECAf.



Discussion sur l'importance des think tanks et leur contribution à la résolution des problèmes liés à la mise en œuvre de la ZLECAf.



Les principaux défis en matière de capacités auxquels sont confrontés les pays, les institutions clés et les acteurs ont été identifiés et les moyens les plus efficaces de relever ces défis institutionnels et de capacités humaines qui entravent la mise en œuvre de la ZLECAf ont été proposés.



Proposition de recommandations concrètes, de lignes directrices politiques et d'un cadre de collaboration pour guider les gouvernements, les institutions et les parties prenantes afin de faire progresser la mise en œuvre de la ZLECAf.

8. Lieu et date



8 au 10 novembre 2023



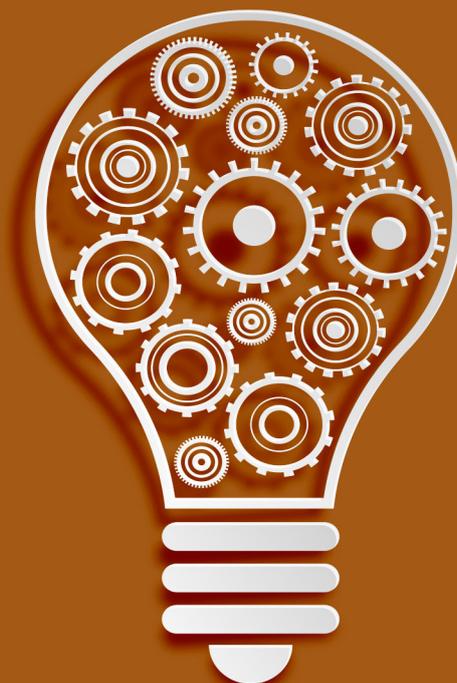
l'hôtel InterContinental, à
Lusaka, en Zambie

Le Sommet se déroulera en anglais et en français, avec des services d'interprétation simultanée. Les parties prenantes qui ne sont pas en mesure de s'inscrire physiquement peuvent adhérer en ligne via les moyens numériques.

9. Public cible

200

Décideurs politiques, PME, praticiens du développement, institutions publiques, y compris les CER, organisations de la société civile, associations de commerçants et d'agriculteurs et universitaires.



10. Contacts

Les questions relatives à l'organisation de l'événement peuvent être adressées aux contacts suivants :

Barassou Diawara

Expert principal en gestion des connaissances, Département des programmes et de l'impacts, Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
b.diawara@acbf-pact.org

Ruramai Marandu

Associée administrative, Département des programmes, Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
r.marandu@acbf-pact.org

Nalishebo Meebelo

Directrice exécutive, Secrétariat du Réseau régional des instituts de recherche en politiques agricoles (ReNAPRI)
nalishebo.meebelo@renapri.org

Kafuki Hepplethwaite

Coordonnatrice de Programmes, p.i. Secrétariat du Réseau régional des instituts de recherche en politiques agricoles (ReNAPRI)
kafuki.hepplethwaite@renapri.org



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

✉ root@acbf-pact.org

🌐 <https://www.acbf-pact.org>

📖 <https://elibrary.acbf-pact.org/>

🌐 www.linkedin.com/company/africa-capacity-building-foundation

🐦 https://twitter.com/ACBF_Official

